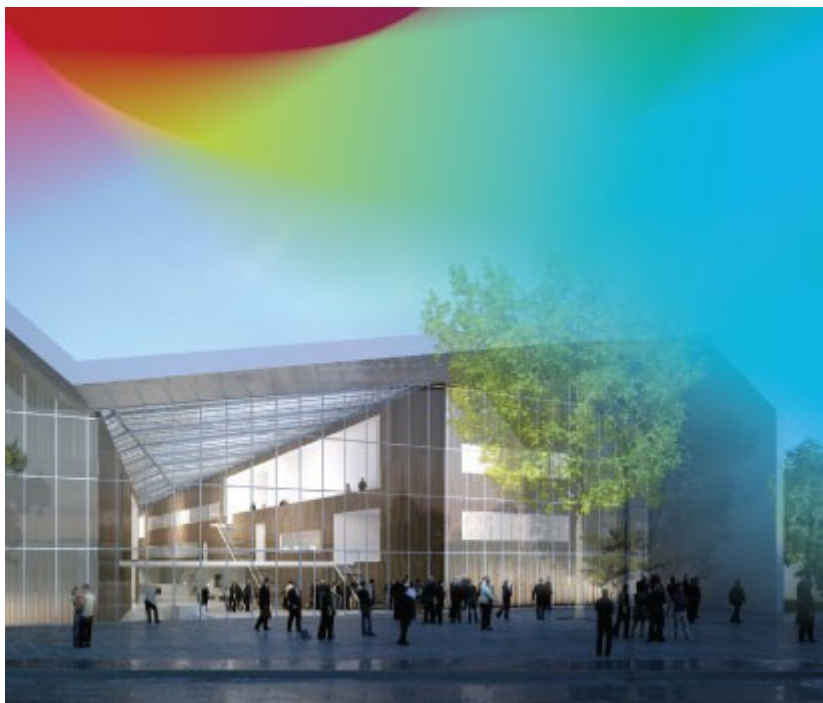


4ème Université d'automne en économie autrichienne à Troyes

par Francis Richard



Sous l'égide de [l'Institut Economique Molinari](#), de [24h GOLD](#) et du [Groupe ESC Troyes en Champagne](#), du 10 au 12 octobre 2014 a eu lieu la 4ème édition de l'Université d'automne en économie autrichienne.

Plus de 60 participants ont assisté aux différentes conférences dans les locaux du Campus Brossolette du Groupe de l'ESC Troyes.

La soirée du 10 octobre 2014

Dans un restaurant de la ville de Troyes, l'Université d'automne commence par une intervention de Damien Theillier, professeur de philosophie et directeur de L'Institut Coppet, à propos de l'école française d'économie, antérieure à l'école autrichienne et bien méconnue aujourd'hui.

2014 correspond à deux anniversaires : le tricentenaire de la mort en 1714 de Pierre de Boisguilbert et le bicentenaire de la naissance en 1814 d'un journal, Le Censeur européen, fondé par Charles Comte et Charles Dunoyer, que Pierre Daunou, Pierre Cabanis et Antoine Destutt de Tracy inspirent.

Les inspirateurs de Frédéric Bastiat ont été Jean-Baptiste Say, Adam Smith, mais également Destutt de Tracy et...Le Censeur européen.)

En 1695, Pierre de Boisguilbert, lieutenant général, magistrat, écrit Le détail de la France. Il y dresse l'état de la France, qui est piteux. En effet y sévissent famines, vagues de froid et épidémies.

De dire que cet état des choses est la faute à pas de chance est une analyse fautive. Pour Boisguilbert la faute en revient à la politique menée par Colbert, politique de blocage des prix et de protectionnisme, et aux guerres entreprises par Louis XIV qui ont généré des besoins d'argent démesurés, comblés par des impôts.

Un deuxième sophisme, dû à Montaigne, hélas, est de dire que le commerce est un jeu à somme nulle, qu'il y a automatiquement un gagnant et un perdant. Ce qui conduit le pouvoir politique à intervenir pour réguler. Boisguilbert montre qu'au contraire, si l'échange est libre, alors les deux parties sont gagnantes et que cela conduit à un ordre meilleur.

La publication du Détail de la France vaut à Boisguilbert d'être exilé en Corrèze...

Détail en passant, Adam Smith avait un exemplaire du Détail de la France dans sa bibliothèque...

En 1814, la période napoléonienne s'achève. Le Censeur européen met en relief les deux classes sociales en présence, dans une perspective qui n'est pas celle de Marx:

Les commerçants et les paysans qui produisent ;

L'élite, qu'elle soit guerrière, cléricale ou intellectuelle, qui consomme.

Pour cette élite, les modèles sont l'aristocratie militaire de l'Empire romain (qui ne vivait que de la prédation), les auteurs classiques tels que Bossuet et Fénelon, Montesquieu, hélas, qui voyait la production des lois comme remède au désordre des intérêts particuliers, le rationalisme de Descartes appliqué aux lois sociales (alors que la complexité du social ne peut être appréhendée), Rousseau qui a ouvert la voie au socialisme.

SAMEDI 11 OCTOBRE, LE MATIN



Renaud Fillieule, professeur de sociologie à l'Université de Lille 1, se livre à une analyse du Rapport du Gouvernement sur la pauvreté en France paru en décembre 2012.

Il y a deux définitions de la pauvreté : la pauvreté monétaire (relative) et la pauvreté en fonction des conditions de vie (absolue).

Comment est calculée la pauvreté monétaire ? Le seuil de pauvreté correspond à 60% de la médiane des niveaux de vie (des calculs se font en employant des pourcentages différents: 40%, 50% ou 70%).

Le niveau de vie correspond au rapport entre le revenu disponible et les unités de consommation. Le revenu disponible étant la somme du revenu et des prestations, diminuée des impôts directs. Le premier adulte d'un foyer correspond à une unité de consommation, les autres personnes âgées d'au moins 14 ans à 0.5 unité et celles âgées de moins de 14 ans à 0.3 unité.

Comment est calculée la pauvreté en fonction des conditions de vie ? 8 critères sur 27 doivent être remplis par une personne pour être considérée comme pauvre.

Ces critères sont classés par grandes rubriques : contraintes budgétaires (remboursements d'emprunt supérieurs à 1/3 du revenu, revenu inférieur aux dépenses courantes, absence d'épargne, nécessité de puiser dans les économies etc.), retards de paiement (factures d'électricité, loyers, impôts etc.), restrictions dans la consommation (température du

logement, meubles, vacances, vêtements etc.) différences dans équipement du logement (salle de bains, eau chaude, chauffage etc.).

En 2010 14,1% de la population et en 2012 13,9% se trouvaient en-dessous du seuil de pauvreté et en 2011 la population pauvre selon les conditions de vie représentait 12,6% de la population totale.

Le problème est qu'il n'y a pas de recouvrement exact de ces deux populations et qu'il y a en fait un halo de pauvreté de l'ordre de 20%, tenant compte des deux définitions.

Renaud Filleule relève alors les non-dits du Rapport :

- Le rapport ne tient pas compte du roulement au sein de la catégorie des pauvres : il faudrait les suivre au long d'une vie, parce qu'il y a des entrées et des sorties, que ce ne sont pas les mêmes qui en font partie.
- L'évolution de la pauvreté est inadéquate. En 1996 le seuil de pauvreté correspond à 835€ de 2011 et en 2010 à 984€ de 2011... (il n'est pas tenu compte des innovations)
- Le rapport prétend que les prélèvements et les prestations réduisent la pauvreté : sans les uns et les autres la population de pauvres ne serait pas de 14% mais de 22%.

La réduction due aux prélèvements serait de 2%. Or, en déduisant les prélèvements du revenu qui les comprend, on n'obtient qu'une chose : l'abaissement de la médiane dans la même proportion. Il s'agit donc d'un tour de passe-passe.

La réduction due aux prestations (2% pour les allocations familiales, 2% pour les aides au logement et 2% pour les minima sociaux) ne peut avoir d'effet qu'à court terme. A moyen et long terme, l'effet ne peut qu'être négatif sur la production.

Le gouvernement, quel qu'il soit, rejette la responsabilité sur la crise économique et sur le gouvernement précédent...

En réalité, la pauvreté résulte des réglementations (35 heures, salaire minimum etc.) et les remèdes ne se trouvent pas dans l'incitation à recourir aux droits aux prestations (qui seraient méconnus du public), mais dans la libération de l'économie et, par là même, de la croissance.

Le Rapport du gouvernement sur la pauvreté en France pêche surtout par l'absence criante d'analyse économique...



Gabriel Gimenez Roche, professeur associé au Groupe ESC Troyes en Champagne, traite de l'économie sociale et solidaire, qui a les faveurs d'Emmanuel Macron, l'actuel ministre français de l'Economie, et qui rassemble « les entreprises qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale, donnant la primauté aux personnes sur la recherche de profits ».

Il s'agit:

- des coopératives
- des fondations
- des associations
- des mutuelles

Quelles sont les spécificités des coopératives:

- les apports sont faits par les salariés
- le décompte des voix se fait selon le principe un homme, un vote
- les résultats sont attribués à raison de 25% minimum aux sociétaires, de 16% minimum aux réserves

Quels sont les avantages ?

- les distributions aux sociétaires sont déductibles fiscalement
- les attributions aux réserves sont exonérées fiscalement
- il y a une grande dotation en fonds propres

Les désavantages ?

- les apports sont limités
- le développement est limité et corrélativement l'emploi l'est aussi
- les avantages fiscaux disparaissent en cas de développement rapide, car il suppose alors de s'endetter, ce qui n'est pas autorisé pour en bénéficier

Les fondations sont similaires aux coopératives, avec le handicap supplémentaire d'avoir une activité spécifique, d'intérêt général, ce qui rend la substitution aux entreprises classiques difficile voire impossible.

Les associations n'ont pour la plupart pas de but commercial et sont des fondations en devenir.

Quant aux mutuelles, la différence avec les coopératives est que la gouvernance se fait par l'assemblée générale des adhérents, au lieu que ce soit par les associés.

Les points communs à toutes ces formes d'entreprises sont que:

- ce sont des entités solides tant qu'elles respectent les règles
- les associés (les adhérents dans le cas des associations et des mutuelles) sont protégés, ce qui n'est pas le cas des autres salariés qu'elles emploient
- la gouvernance est différente de celle des entreprises classiques
- le profit est reversé aux réserves
- leur développement économique est difficile
- leur dépendance du marché traditionnel est grande

Il ne faut donc pas trop espérer d'elles des créations d'emplois, comme se prend à le rêver le gouvernement actuel.

L'expérience des zones franches urbaines, ZFU, est beaucoup plus probante, mais ce dispositif disparaît le 31 décembre 2014...

Ces zones franches urbaines – au nombre d'une centaine – se situent dans des quartiers défavorisés (taux de chômage élevé, jeunes sans formation, faible potentiel fiscal...).

Elles se caractérisent par des exonérations de charges et d'impôts :

Abattement des charges patronales dans la limite de 1,4 Smic

Durée de l'abattement	Entreprise de 0 à 4 salariés	Entreprise à partir de 5 salariés
De la 1e à la 5e année	100 %	100 %
6e année	60 %	60 %
7e année	60 %	40 %
8e année	60 %	20 %
9e et 10e années	60 %	plus d'abattement
11e et 12e années	40 %	plus d'abattement
13e et 14e années	20 %	plus d'abattement

L'exonération d'impôt sur les bénéfices (impôt sur les sociétés ou sur le revenu) est fixée à hauteur de :

- 100 % pendant les 5 premières années,
- 60 % pendant les 5 années suivantes,
- 40 % les 2 années suivantes,
- 20 % les 2 dernières années.

Les entreprises peuvent bénéficier d'une exonération temporaire de cotisation foncière des entreprises (CFE):

- à 100 % pendant 5 ans,
- à 60 % la 6e année (de la 6e à la 10e année pour les entreprises de moins de 5 salariés),
- à 40 % la 7e année (de la 11e à la 12e année pour les entreprises de moins de 5 salariés),
- à 20 % la 8e année (de la 13e à la 14e année pour les entreprises de moins de 5 salariés).

La valeur ajoutée des établissements exonérés de CFE en application de la délibération d'une commune peut être, à la demande de l'entreprise, exonérée de CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) pour sa fraction taxée au profit de la commune. Si l'exonération de CFE est partielle, l'exonération de CVAE s'applique dans la même proportion.

Des milliers d'emplois ont été créés, dans ces ZFU, en dépit des plafonnements des exonérations et allègements, et des restrictions apportées à l'octroi des avantages, tels que:

- ne pas dépasser le seuil des 50 salariés
- n'embaucher que des résidents de la ZFU

Le dispositif disparaît, comme par un fait exprès, au moment où le potentiel fiscal devient consistant...



Marian Eabrasu, professeur d'économie et d'éthique au Groupe ESC-Troyes en Champagne, traite des ateliers de misère.

Sont contre : les ONG, Michael Moore, Students against Sweatshops.

Sont pour : les économistes Benjamin Powell et Paul Krugman, le journaliste Nicolas Kristof.

Quels sont les critères:

- le travail forcé
- le travail des enfants
- le travail pénible et/ou faiblement rémunéré

Sont autorisés les travaux forcés suivants, décidés par l'Etat, en vertu de la Convention internationale n° 29 du 28 juin 1930:

- le service militaire obligatoire

- les obligations civiques
- le travail pénitentiaire

Ne sont pas autorisés, en vertu de la Convention internationale n°105 du 25 juin 1957, les travaux, décidés par l'Etat, où sont employés des moyens de coercition ou d'éducation politique.

Pour ce qui concerne le travail des enfants, c'est la Convention n°138 (1973) de l'Organisation internationale du travail, qui devrait s'appliquer, mais ce n'est souvent pas le cas dans les pays pauvres...

Pour ce qui concerne le travail pénible et/ou faiblement rémunéré, se pose la question de la limite: quand des gens souhaitent faire un travail pénible, c'est que l'alternative est pire...

La mauvaise question à poser est la suivante: aimeriez-vous avoir de meilleures conditions de travail (ou un meilleur salaire)? Tout le monde peut répondre oui.

La bonne question à poser est la suivante: pensez-vous obtenir un autre travail dans de meilleures conditions?

En Afrique du Sud, l'introduction d'un salaire minimum de 57 \$ s'est traduite par la destruction d'emplois (450 entreprises ont disparu et 16'700 emplois...).

Car, que se passe-t-il si on ferme des ateliers de misère ? On n'améliore pas nécessairement le sort des travailleurs, mais souvent on l'empire.

Amazon Allemagne, par exemple, a ainsi dû délocaliser en Pologne, où tout le monde a voulu y travailler...

Auparavant où se trouvaient les ateliers de misère ? A Singapour, Hong-Kong, Taïwan, en Corée du Sud. Ils ont disparu alors qu'aucune législation ne les a contraints à disparaître.

A contrario, en Inde ou au Bangladesh, la législation, extrêmement rigide, a engendré des conflits extrêmement violents...

Cela ne signifie pas que les ateliers de misère soient suffisants pour faire décoller une économie. Son décollage se fait quand les entreprises peuvent bénéficier de zones franches non localisées et quand les conditions cadre leur sont favorables.

Un livre, celui de Dambisa Moyo, *L'aide fatale*, paru chez JC Lattès, en 2009, montre que l'aide au développement accordée aux pays africains leur a été fatale...

Il faut donc se garder de toute confusion terminologique, de succomber à des préjugés occidentaux (qui conduisent à des critiques naïves et biaisées).

Les ateliers de misère ne sont certes pas la panacée, a fortiori si le cadre légal ne change pas, car, alors, le décollage ne se produit pas. Mais il faut aussi se rappeler que sortir de la pauvreté ne se fait pas du jour au lendemain...

SAMEDI 11 OCTOBRE, L'APRES-MIDI



Nikolay Gertchev, économiste à la Commission européenne, traite de la microfinance et de la sortie de la pauvreté.

Le but de la microfinance est de fournir une offre de crédit, d'épargne et d'assurance aux plus démunis.

Muhammad Yunus aurait fondé la première institution de microcrédit pour les pauvres, la Graamen Bank. En fait ce n'est pas la première institution de ce genre dans l'histoire. Les premières sont d'inspiration chrétienne.

En 1670 aux Pays-Bas, en 1689 en France, Lorenzo Tonti lance les tontines rotatives, qui sont des mises en commun de petits montants, utilisés par l'ensemble des participants, à tour de rôle.

En 1862 Frédéric-Guillaume Raiffeisen lance des coopératives de crédit, petites banques de villages, qui donneront naissance au Crédit Mutuel en France et au groupe Raiffeisen en Allemagne, Autriche et Suisse.

La microfinance de la Graamen Bank, à ses débuts, ce sont des prêts de petits montants, entre 100 et 1'000\$, de courte durée, de 12 à 18 mois. Il n'y a pas d'hypothèques. Ces crédits sont garantis par un groupe. Les remboursements se font chaque semaine et le groupe se réunit chaque mois pour faire le point. Les taux d'intérêt sont élevés, de 20 à 100%, mais ils couvrent les seuls coûts administratifs. Il y a peu de créances douteuses.

Le processus de crédit comprend trois phases : l'octroi du prêt, une activité artisanale, le remboursement.

À l'origine ces prêts étaient destinés à assurer un fonds de roulement. En réalité, pour la moitié d'entre eux, ce sont des crédits à la consommation, qui financent nourriture et vêtements. Et les emprunteurs sont des femmes, dans une très grande proportion.

La microfinance fonctionne en partie avec des « dons » de la part des gouvernements...

Dans la première version de la Graamen Bank, il s'agissait de groupes d'auto-aide, avec le concours d'ONG. Les prêts se faisaient à petite échelle, à une population essentiellement rurale et féminine. Les profits s'élevaient à 1,5 million de dollars et les subventions à 16 millions de dollars (une subvention de 11 cents par dollar prêté).

Dans la seconde version, l'échelle du microcrédit est planétaire. Les dépôts s'élèvent à 90 milliards de dollars et les prêts à 100 milliards de dollars. La Graamen Bank II est une banque à réserves fractionnaires qui doit faire des profits comptables et qui est régulée par un organisme de contrôle.

Pourquoi s'est-on orienté vers le microcrédit ? Parce que les pauvres restaient pauvres, qu'ils ne disposaient pas d'actifs, qu'ils avaient affaire à des usuriers, que le marché ne marchait pas pour eux et que l'aide au développement avait échoué. Le microcrédit présentait les avantages de leur fournir un accès au financement, de bénéficier d'une garantie collective. Il ne s'agissait pas, prétend-on, d'une politique de redistribution. La preuve, les pauvres étaient capables de rembourser...

La création de richesse est-elle un problème de financement ? La réponse est non. Le crédit est en effet un échange de biens présents contre des biens qui doivent encore être produits et il n'augmente pas en soi la quantité de biens disponibles.

D'où proviennent les ressources ?

S'il y a augmentation de l'épargne réelle, alors le fonds de réserves augmente, la structure de production s'élargit, les actifs sont en hausse et les remboursements se font.

S'il n'y a pas augmentation de l'épargne réelle et qu'il y a seulement expansion des signes monétaires, le fonds de réserves ne change pas, l'inflation se propage (effet de Cantillon), il n'y a pas davantage de biens futurs, les remboursements ne se font pas.

Dans le cas de microfinance, les ressources proviennent de donateurs étrangers et du crédit bancaire local. Ces ressources ne sont pas des biens physiques réels. Il s'agit de redistribution de ressources existantes : les prix augmentent, il y a un phénomène de rareté invisible, l'amélioration de la condition de certains se fait aux dépens des autres.

À quoi servent les ressources ?

À une activité productive : les produits futurs servent à rembourser le crédit et le surplus est suffisant pour entretenir l'activité ; il y a une amélioration temporaire, mais cela conduit à un endettement progressif.

À une activité de consommation : Les remboursements ont pour conséquence des restrictions de consommation futures et les ressources sont détruites.

L'examen des 16 règles non financières de la Grameen Bank montre bien les limites inhérentes au microcrédit, puisqu'il s'agit de créer un groupe d'entraide auto-suffisant (autarcie), de réduire le nombre d'enfants (contrôle des naissances), de réduire les dépenses (restrictions), de rejeter le système des dots (l'épargne), de mettre en commun (collectivisme) pour investir. Ces règles se traduisent finalement et concrètement par davantage de travail pour les femmes et de disponibilités pour les hommes...et par des conflits dans les familles.

En conclusion, il n'y a pas de solution indépendante et permanente à la pauvreté. Le microcrédit permet d'alléger les conditions de certains, mais c'est aux dépens d'autres (subventions), puisqu'en réalité c'est un outil qui leur permet de profiter de l'inflation montante (création monétaire).



Guido Hülsmann, professeur d'économie à l'Université d'Angers, traite de la politique économique de la finance.

Le mot finance vient du verbe latin finare, qui signifie terminer, finer (vieux français), finir.

Le rôle de la finance est de procurer les moyens nécessaires à l'achèvement de l'activité humaine. Achever nécessite du temps. L'art de l'activité humaine est d'achever.

Les moyens proviennent de l'épargne. Elle est nécessaire pour alimenter la consommation de ceux qui ne produisent pas eux-mêmes les produits de consommation. L'épargne est donc en lien avec la production et la consommation.

D'où viennent les biens de consommation qui servent à produire d'autres biens ? Ce sont ceux qui n'ont pas été entièrement détruits.

Si Robinson épargne, c'est-à-dire s'il réserve une partie de ses produits d'aujourd'hui pour les jours suivants, il le fait pour lui-même. Si la dépense à la consommation diminue, les producteurs de consommation diminuent leur production et doivent augmenter leur productivité. Il en résulte l'affectation de plus de personnes à la production de biens de capital (les machines, les matières premières, les composants, les fournitures, l'éclairage, le chauffage et la publicité).

Dans une économie libre, la monnaie naturelle provient du libre choix des uns et des autres : les monnaies marchandises (or, argent), le bitcoin (fruit d'un algorithme protégé contre les atteintes : il est difficile de l'augmenter) sont en quantité limitée, contrairement à la monnaie fiduciaire (réserves fractionnaires). Que la masse monétaire soit limitée n'est pas

un obstacle à la croissance économique. Si la production, les quantités vendues augmentent, les prix baissent.

De quoi est faite l'épargne ? Elle provient des revenus gagnés lors de périodes précédentes pour financer les activités de la période actuelle. C'est pourquoi l'essentiel de l'épargne est constitué du chiffre d'affaires des producteurs de biens de capital, et non pas de leur autofinancement. Ces entreprises investissent, perçoivent leur revenu global, leur chiffre d'affaires et l'affectent à leur consommation ou à leur épargne. En comparaison l'épargne des ménages est très faible. Le taux d'épargne des économies développées est de l'ordre de 60%, en France comme ailleurs.

Pour que la division du travail ait lieu, la finance interpersonnelle prend deux formes : intentionnelle, c'est le marché financier ; non intentionnelle, c'est la thésaurisation. Dans le cas du marché financier il y a échange d'épargne contre l'espérance d'un paiement futur, qu'il s'agisse d'obligations ou d'actions. Les deux sont bénéfiques parce qu'elles permettent la coopération entre épargnants et utilisateurs de l'épargne. Les deux formes sont donc différentes : le marché financier est contractuel et rémunère l'épargne, la thésaurisation n'a pas de bénéficiaires spécifiés et sa rémunération est indéfinie.

La thésaurisation est intéressante en période de baisse des prix. Mais elle a des limites. En effet il est impossible de ne rien dépenser. D'autre part l'argent tangible représente la sécurité par rapport aux produits financiers. Enfin il permet d'éviter le crédit quand le pouvoir d'achat de la monnaie grandit.

Quand l'Etat intervient, il crée des obligations forcées : la taxation, les assurances maladie et les retraites publiques et obligatoires, les droits de succession, les pensions alimentaires etc. Les droits et les obligations financières sont plus importants que dans une économie libre. Comment les honorer sans monnaie fiduciaire ? C'est là que l'Etat intervient dans le domaine monétaire et peut créer autant de monnaie qu'il veut. Pour ce faire, il dispose d'un instrument, la banque centrale. Les obligations financières peuvent être honorées, mais le financement réel n'est pas amélioré pour autant.

Le processus est le suivant : les marchés financiers montent en puissance ; les prix montent ; la thésaurisation baisse ; l'autonomie des ménages est réduite ; le gaspillage de l'épargne est facilité ; l'Etat consomme plus d'épargne qu'il n'en produit ; les freins naturels sont éliminés et l'investisseur ne prend pas de précaution.

L'échéance est repoussée si la population est vertueuse, mais elle intervient tôt ou tard : on entre un jour dans le mur...



Pierre Desrochers, professeur agrégé au département de géographie de l'Université de Toronto Mississauga, traite d'énergie et pauvreté.

Deux craintes se font jour : celle de manquer de combustibles, celle du réchauffement climatique.

L'énergie est à l'heure actuelle assurée à 80% par le charbon, le pétrole et le gaz et à 1% par les énergies renouvelables. 15% des personnes souffrent de pauvreté énergétique et 10% de précarité et de pauvreté.

On vit plus longtemps et en meilleure santé, mais on utilise aussi plus d'énergie. Les proportions d'utilisation de l'énergie ont changé au cours de l'histoire. Dans le passé l'essentiel de l'énergie provenait des énergies renouvelables : l'air et le soleil sont gratuits.

Mais il s'est posé le problème de la disponibilité de l'énergie en tout temps. L'électricité doit être créée et livrée en temps réel, ce que ne permettent ni l'énergie éolienne, ni l'énergie solaire. La seule énergie renouvelable qui le permet est la biomasse – c'est d'ailleurs la principale source d'énergie renouvelable –, mais elle produit du CO₂...

Quoi qu'il en soit, dans les pays sans électricité, la précarité règne. Ce n'est pas un hasard si c'est le cas de 600 millions d'Africains...

Les énergies renouvelables se heurtent à la réalité. Et la réalité n'est pas une option.

DIMANCHE 12 OCTOBRE, LE MATIN



Guido Hülsmann parle ce matin de l'impact de la politique monétaire sur la répartition des revenus et des patrimoines.

1) Evolution récente de la distribution des revenus et des patrimoines nets

Aux Etats-Unis, les salaires moyens des secteurs financiers étaient le double de ceux des autres secteurs il y a trente ans. Aujourd'hui ils sont le quadruple des autres. Le développement des marchés financiers s'est accompagné de celui des rémunérations des leurs acteurs.

Le ratio Gini de revenus des ménages était de 0,38 en 1947. Il a baissé jusqu'à 0,34 en 1968 et se trouve aujourd'hui à 0,440. Pour rappel, le ratio Gini est égal à 0 quand tous les revenus sont égaux. Plus il est élevé, plus est inégalitaire leur répartition. Il n'est pas étonnant que le ratio Gini le plus élevé le soit dans les pays les plus pauvres...

Revenus moyen et médian des ménages américains				
	1969	1989	1998	2010
Moyen	56,7	64,2	69,4	67,5
Médian	49,8	50,8	52,0	49,4
Ratio	1,14	1,26	1,33	1,37

Le grand saut intervient dans la moitié des revenus les plus élevés. La hausse du ratio revenu moyen/revenu médian montre que ce sont les revenus les plus aisés qui ont évolué le plus fortement.

Patrimoines nets moyens et médians des ménages américains

	1969	1989	1998	2007	2010
Moyen	232,5	325,8	361,5	563,8	463,8
Médian	63,6	78,2	81,2	107,8	57
Ratio	3,66	4,17	4,45	5,23	8,14

L'évolution du ratio patrimoine net moyen/patrimoine net médian est encore plus significative (on entend par patrimoine net la somme des patrimoines financiers et non financiers déduction faite des dettes). L'écart s'est encore plus creusé quand les vannes de la politique monétaire ont été ouvertes. Ce sont les patrimoines financiers qui en ont profité pour s'accroître et qui ont creusé l'écart.

Patrimoines nets moyens et revenus moyens des ménages américains

	1969	1989	1998	2007	2010
Patrimoine net moyen	232,5	325,8	361,5	563,8	463,8
Revenu moyen	56,7	64,2	69,4	71,1	67,5
Ratio	4,10	5,07	5,21	7,93	6,87

Ce dernier tableau montre l'inflexion subie après la crise de 2007-2008.

2) L'interventionnisme et les inégalités

Qu'est-ce que l'interventionnisme? C'est une commande issue d'un gouvernement, qui emploie la force pour l'exécuter.

L'interventionnisme a pour effet d'inciter les citoyens à employer leur propriété autrement que ce qu'ils auraient fait d'eux-mêmes.

Comment? En taxant les revenus, en réglementant l'économie, en créant de la monnaie ex nihilo.

La création de monnaie fiduciaire, à la faveur de réserves fractionnaires, produit l'effet de Cantillon. Si la création monétaire est trop forte, il y a très forte désincitation à détenir des liquidités.

En conséquence de cette désincitation, il y a une demande supplémentaire pour les biens de patrimoine (sinon il y aurait une part de thésaurisation) et une offre supplémentaire des titres financiers. Il devient rationnel de s'endetter (en s'endettant à un taux fixe, le poids de la dette diminue quand les revenus augmentent).

La propension à s'endetter au-delà du raisonnable est alors le fait des particuliers, des investisseurs et des gouvernements, qui ne sont pas incités à se comporter de manière responsable. C'est ce que l'on appelle l'aléa moral.

En effet la banque centrale (qui crée la monnaie de base) empêche qu'il y ait effondrement des banques commerciales (qui créent la monnaie scripturaire), mais elle ne pourrait pas faire ce qu'elle veut sans les lois qui lui permettent d'imposer cours légal et cours forcé...

Ce mécanisme est le facteur clé, observé au cours des 40 dernières années, qui explique l'accroissement des inégalités en faveur des revenus et des patrimoines financiers.



Pierre Desrochers parle de pauvreté et développement durable.

Selon les auteurs réactionnaires et romantiques du XIXe siècle, les ressources seraient limitées; la recherche du profit empêcherait d'avoir une vision à long terme; les bénéfices n'iraient qu'à une minorité d'individus et la pollution irait de pair avec la réduction des coûts de production. En conséquence il faudrait vivre en autarcie, d'aucuns préconisant d'ailleurs un végétarisme radical.

On retrouve cette nostalgie de l'âge d'or, qui n'a jamais existé, dans les années 1960 et 1970 avec le retour à la terre et aujourd'hui avec la simplicité volontaire, l'agro-écologie, la permaculture.

Selon ces adeptes, la décroissance serait soutenable. L'empreinte écologique permettrait de dire qu'il y a surconsommation des ressources de la planète: au rythme de consommation actuelle, 3 à 4 planètes seraient nécessaires pour l'humanité entière. Cet impact de l'homme se vérifierait par la formule $I = P A T$, où P est la population, A le niveau de vie et T la technologie.

Bref, c'était mieux avant... l'ère industrielle.

Or les technologies primitives étaient destructrices de l'environnement:

- destruction de la mégafaune (holocauste aviaire)
- déforestation (le bois servant de combustible, étant utilisé pour les constructions etc.)
- culture sur brûlis (ne permettant qu'une ou deux récoltes, étant un phénomène planétaire)

Au cours des 20 dernières années, au contraire il y a eu reforestation, la déforestation signifiant davantage de pauvreté... Cette reforestation - on parle de transition forestière - permet l'élaboration de produits qui sont des substituts du pétrole...

En réalité, les entreprises n'ont jamais aucun intérêt à gaspiller. Elles éliminent le gras mais ne se coupent pas la jambe. L'évolution de la technique leur permet de faire toujours plus et mieux en utilisant moins de ressources.

Les entreprises les plus florissantes sont même celles qui créent des sous-produits à partir des résidus de leur production et qui élaborent des substituts aux ressources existantes (en traitement de l'information, le cuivre a ainsi été remplacé par les fibres optiques puis par les satellites, etc.).

En conclusion, le développement durable, c'est faire plus avec moins. Pauvreté et stagnation sont, en fait, insoutenables. Plus on est riche, plus on peut se protéger des aléas du climat et protéger l'environnement.